

Séance du 7 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le sept janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie suivant convocation du 29 décembre 2014.

Etaient présents : M. QUESNEY, Mme CAMIER, Mrs MADONNA, VERSAVEL, DESMARAIS, DERRIEN, MÉNARD, Mmes AVENEL, VIÉNOT DE VAUBLANC, SWERTVAEGER, BRÉANT, DUPONT, QUESNE, CORADELLO, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. GUÉROULT procuration à Mme DUPONT

Mme VIÉNOT de VAUBLANC a été nommée secrétaire de séance.

M. QUESNEY déclare la séance ouverte à vingt heures trente-six. Les conseillers ont installé devant eux un petit panneau « je suis Charlie » pour montrer leur soutien aux personnes qui ont été tuées dans l'attaque terroriste de Charlie Hebdo.

Devis pour l'alarme de la mairie

Il y a trois devis 2133, 60 € TTC pour OISSELEC, SCMV 1456,63 € et Pro et Cie 874,20 €. Les différences constatées sont que OISSELEC veut changer tous les détecteurs alors qu'il n'y en a pas besoin. La différence majeure entre SCMV et Pro et Cie est sur le prix de la centrale avec transmetteur téléphonique (interdiction de mettre la gendarmerie). Le Conseil Municipal opte à l'unanimité pour le prestataire Pro et Cie.

Délibération modification des statuts du SERPN

Le SERPN a un changement d'adresse et des compétences assainissement peuvent être ajoutées (modification de statut). Lecture de l'article concerné. Mme DE VAUBLANC demande quelle est la différence pour nous aujourd'hui. M. QUESNEY explique que pour le moment nous ne sommes gérés que par la SAUR, que nous ne pourrions faire appel au SERPN qu'après un nouvel appel d'offre. Il s'agit au cas particulier uniquement de leur donner la possibilité de compétence. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la nouvelle adresse et le changement de statut.

Procès-verbal du comité du SIEGE du 22/11/2014

Information sur la réunion du comité syndical du siège du 22 novembre 2014, budget primitif, travaux (notamment domaines privés), concessions, rapport d'activité sur les réseaux gaz, explications des compétences et administration générale. M. VERSAVEL demande si cela concerne le projet d'enfouissement sur HAUVILLE. Ce projet avait été présenté directement à ERDF par le précédent conseil mais pas au SIEGE donc il nous faudra le faire déclarer M QUESNEY.

Rapport expertise charpente école

La société chargée de l'expertise a été rassurante. Il n'y a plus de bestioles dans la charpente de l'école. Le danger est donc écarté. Il y aura quelques travaux de « rabotage » à effectuer. Le dossier a été envoyé également à Mme VERSAVEL, directrice de l'école et à Mme PLIEZ, Présidente de l'association des Parents d'Élèves.

Questions diverses

Information des élus de la Communauté de Communes du Roumois Nord sur la position prise par le dernier Conseil sur l'entrée dans le PETR et le conflit que cela révèle.

M. MÉNARD présente les différents projets qui seront aidés (info sur la réunion du Sydar du 18 décembre 2014). Les travaux du musée du lin, le laboratoire du musée de la Haye de Routot sont tombés à la trappe. Concernant le moulin de Hauville, pour le moment rien ne sera fait. Subvention pour la mise en conformité du Plu au SCOT. Financement pour les travaux énergétiques de bâtiment. Valorisation des ressources locales et agricoles. Augmentation de la zone d'activité de Bosc Roger en Roumois.

Pour la réhabilitation, il est prévu de subventionner quinze projets sur les 3 années à venir (source M. MENSOURT). Il propose de constituer un groupe de travail sur l'école et de voir ce qu'on veut faire, de rencontrer le Maire de St-Ouen-du-Tilleul qui a monté un projet et qui a réussi à obtenir un certain nombre d'aides.

Mme DE VAUBLANC demande que le maire nous informe sur ses propositions pour la mutualisation. M. QUESNEY a refusé la mutualisation du personnel, des paies. Il a proposé de mutualiser le matériel. Il emmène les deux secrétaires de mairies pour une réunion de la mutualisation des services. Mme ALLAIN explique la difficulté pour les habitants si les secrétariats ne sont plus dans les municipalités. Mme DE VAUBLANC explique également que les services de l'Etat vont être restreints avec la disparition des trésoreries locales. Le problème est la proximité avec les habitants, les élus. M. QUESNEY a demandé qu'il y ait un seul système informatique pour toute la Communauté de Communes pour permettre d'aider quand il y a une absence de secrétariat.

Mme DE VAUBLANC demande à M. DERRIEN de nous expliquer sa rencontre avec les responsables du SDOMODE. « Les Freyers » ne vont plus exister à partir de 2015 pour que cela ne coûte plus à la commune. Il est prévu de débarrasser les 1000 tonnes actuelles (coût 36 000 €). La benne à déchets pelouse sera maintenue et sera remise à l'endroit où elle était avant. La plateforme de déchets verts prévue à Bourg-Achard a été refusée. M. QUESNEY explique qu'il a rencontré M. ROUAS et M. MAROUARD juste avant de partir au travail et a demandé ce qu'ils avaient envie de faire (notre idée était de créer la plateforme de déchets verts sur la commune). Ils ne sont pas venus nous voir de suite parce qu'ils étaient en train de négocier un nouveau terrain pour faire la plateforme verte et ils l'ont acheté la veille de venir nous voir.

Le prévisionnel pour le parc est donné à Mme CORADELLO et M. VERSAVEL.

Une idée est transmise à M. DESMARAIS pour la création de piste de BMX (voir également avec la Communauté de Communes du Roumois Nord (commission jeunesse ou commission loisirs). Voir la législation.

M. VERSAVEL présente deux devis pour l'achat des arbres fruitiers sur le terrain pédagogique (pépinière de Bernay et Pépinière Lecuyer). Le devis des pépinières Lecuyer est moins cher. M. SIMEON connaît bien la maison et elle est sérieuse, la qualité est intéressante. M. VERSAVEL propose d'aller les chercher et ils seront plantés rapidement.

Les travaux d'élagage des arbres ont été réalisés par M. DERRIEN. Il reste une petite partie côté nord de l'église avec une série d'arbustes qui ne sont pas jolis. Il faut penser à la plantation et la replantation d'arbustes (quelque chose d'esthétique un peu moins haut). Mme CORADELLO propose qu'on fasse appel au Parc des Boucles de la Seine qui peut donner des idées. M. QUESNEY propose également de faire appel à une école d'espace vert qui pourrait aussi donner quelques suggestions de ce qu'on pourrait faire autour de l'église (école de Blangy le château par exemple propose M. DESMARAIS).

M. DERRIEN explique que les arbres sont bien malades.

M. VERSAVEL explique qu'il peut être intéressant d'acheter une machine pour faire le marquage au sol qui ne semble pas onéreuse et qui n'est pas difficile de fonctionnement. M. QUESNEY explique qu'il a eu deux devis pour la peinture sur la route du moulin, il attendait un troisième devis. Pour du thermo-coller, il faut attendre le mois de mars.

M. VERSAVEL explique que plusieurs habitants ont fait savoir que le bac à carton était largement débordant. Il est marqué sur le bac qu'il faut appeler le service quand le bac est plein ... l'info est à remettre dans le journal.

Mme BRÉANT explique le problème de l'église. L'église va rester ouverte. Elle sera ouverte et fermée par Mme BRÉANT. M. QUESNEY prévient que le seul problème c'est que nous ne sommes plus assurés pour le vol et le vandalisme.

Il est demandé aux associations de faire remonter leurs informations pour le journal.

M. DERRIEN explique qu'il a profité de la baisse du fioul pour faire le plein des cuves. Concernant la porte de la chaufferie, le devis est en cours.

Mme CAMIER demande qui sera présent dimanche 11 janvier 2015 à partir de 10h pour la galette des anciens. Rendez-vous à la salle des fêtes pour mettre les tables (M. DERRIEN, M. MÉNARD, Mme AVENEL, M. MADONNA, Mme DUPONT). Le comité des fêtes va donner un coup de main, il participe financièrement pour l'animation. Les galettes sont offertes par M. CORDIER. Pour les vœux du Maire, il a été demandé à M. SIMPLOT un devis pour des chouquettes, des brioches couronnes et des mini viennoiseries.

Il est décidé que Mmes SWERTVAEGER, DE VAUBLANC et CORADELLO, M. MADONNA organisent les vœux du maire.

M. MADONNA annonce que le troisième devis de l'église (M. MESLIN) va arriver, il demande celui de M. SWERTVAEGER.

Les cages pour les pigeons sont arrivées. Le lieutenant de l'ouvèterie va changer au 1^{er} janvier et un courrier va arriver.

Prévoir un article pour informer les gens qui auraient des pigeons de nous le communiquer.

Présentation par M. MADONNA et Mme DE VAUBLANC des projets de l'association des Amis de l'Orgue : cinéma, expo photos, expo collage, peinture, vitraux. M. VERSAVEL aimerait savoir si M. LEGOFF accepterait d'animer un atelier photo. M. LEGOFF pourrait également être sollicité dans le cadre du printemps des impressionnistes. Cette année le thème est le portrait.

Demande si la vente d'herbe a lieu parce qu'il y a une activité sportive le 15 mars 2015. Pour le moment les lots ne sont pas attribués.

M. DERRIEN a trois dossiers pour le logement de l'école pour une location au 1^{er} février 2015. Un Conseil municipal extraordinaire aura lieu mercredi 14 janvier 2015 à 18h30.

Mme ALLAIN nous donne des dates importantes pour le 1^{er} trimestre 2015 : il y a les élections départementales les 22 et 29 mars, les demandes de subventions pour les abris bus, l'aménagement sécurité avant le 29 février, le budget doit être voté pour le 31 mars, exposition bibliothèque du 9 février au 6 mars.

M. QUESNEY clos la séance.